

Conditions générales
Audacity SCS BE0690969206

1. Dispositions générales

Les présentes conditions générales définissent, sans préjudice de l'application de conditions particulières, les obligations respectives des parties contractantes à l'occasion de prestations effectuées par nos services.

En signant le contrat ou en acceptant sous quelle que forme que ce soit notre offre de services, notre cocontractant reconnaît expressément avoir pris connaissance des présentes conditions générales et les avoir acceptées.

Les dispositions auxquelles il n'est pas dérogé expressément restent d'application. Seules les dérogations faisant l'objet d'un accord écrit de notre part peuvent modifier l'application des présentes conditions générales.

En cas de contrariété entre les conditions générales de nos cocontractants et les nôtres, il est convenu que ces dernières prévaudront.

2. Validité des offres

Sauf stipulations contraires et écrites, le délai de validité de nos offres est de trente (30) jours francs à dater de leur émission.

3. Engagement

La signature d'un contrat ou de tout document contractuel équivalent, ou l'acceptation sous quelle que forme que ce soit (courriel, engagement verbal,...) d'une offre, constitue un engagement ferme et définitif de nos clients.

Les modifications apportées par le client à notre offre ne seront valables qu'à la condition que nous les ayons acceptées et confirmées par écrit.

4. Prix

Les missions au sens large (ex non exhaustif de consultance, animation, formation, etc) attribuées au prestataire font l'objet d'une rétribution forfaitaire sans indication de durée, et suivant les termes de l'offre ou du contrat.

Nous nous réservons toutefois le droit de répercuter sur nos prix toute modification du taux de T.V.A. y étant applicable qui interviendrait avant ou à la date de prestation du service.

Les prix fixés sont libellés en euros, hors TVA.

Ils sont établis en considération d'un travail normal, ne subissant aucune interruption, tous éléments que le client doit fournir ou préparer étant en ordre au moment voulu. Toute difficulté supplémentaire donnant lieu à un surcoût de travail de notre part, causé par une quelconque circonstance étrangère à notre organisme, de même que toutes modifications demandées par le client, donnent lieu à la rédaction préalable d'un écrit signé par l'ensemble des parties et à une facturation complémentaire sur base de notre tarif en vigueur à ce moment.

5. Paiement

En travaillant avec nous, le client déclare expressément accepter que lui parviennent des factures ou documents en tenant lieu sous une forme électronique (document dématérialisé).

Le versement d'un acompte égal à trente (30) pourcents du prix est exigé au jour de la signature du devis ou de l'offre. Le solde devra être versé à la réception de la facture finale.

Les factures sont payables au plus tard dans les quinze (15) jours francs de leur envoi par virement bancaire au numéro de compte suivant : IBAN BE04 3631 7204 8031 (BE04363172048031) ouvert au nom de Audacity SCS.

En cas de prestations successives s'intégrant à l'évidence dans le cadre d'une seule et même mission, le prestataire se réserve le droit, en conformité avec les conditions particulières préalablement établies, de se borner à la délivrance d'une unique facture récapitulative de ses prestations successives effectuées pour le compte du client au cours du même mois.

Les paiements effectués après ce délai portent de plein droit et sans mise en demeure un intérêt conventionnel de 8% ainsi qu'une indemnité forfaitaire et irréductible de 10% du montant facturé, avec un minimum de 75,- € à titre de dommages et intérêts.

Toute contestation relative à une facture devra nous parvenir par écrit, dans les dix (10) jours francs de son envoi.

Le défaut de paiement d'une facture à échéance rend immédiatement exigible toutes les sommes dues, quelles que soient les facilités de paiement accordées préalablement, et fonde le prestataire à suspendre l'exécution de ses propres prestations (« *exceptio non adimpleti contractus* ») jusqu'à plein et entier paiement des sommes dues par le client, sans avertissement ou mise en demeure préalable.

6. Délais

A l'exception des sessions de formation collective ou individuelle, de l'organisation d'évènements et de notre participation à des séminaires, les délais fixés pour nos prestations ne sont donnés, sauf stipulation contraire, qu'à titre indicatif.

Si un délai est impératif, il doit clairement être spécifié comme tel sur notre devis ou tout autre document équivalent. Dans ce cas, le client peut, lorsque la réalisation subit un retard, prétendre à une indemnisation sans que celle-ci puisse excéder 10 % du prix global de la commande. Même dans ce cas, les circonstances suivantes nous libèrent de nos délais :

- 1 – Les cas de force majeure ;
- 2 – Si nous ne disposons pas dans les délais requis de l'ensemble des documents nécessaires à la bonne exécution de notre prestation ;
- 3 – Si des changements sont décidés ou demandés par le client en cours de travail ;
- 4 – Si nos conditions de paiement ne sont pas respectées, notamment en matière de paiement échelonné.

7. Engagement qualité et responsabilité de la part du prestataire

Le prestataire s'engage à assurer au client une qualité de service constante et à donner au client l'assistance la plus adaptée à ses besoins et la plus conforme à l'état des connaissances. L'obligation du prestataire est une obligation de moyens, et ne saurait l'engager quant au résultat.

Si le prestataire n'est plus à même de poursuivre l'exécution des tâches qui lui sont confiées, il en avertira immédiatement le client, de telle sorte que ce dernier puisse prendre les mesures requises, en ce inclus confier lesdites tâches à des tiers.

8. Sous-traitance

Le prestataire se réserve le droit et, par conséquent, est autorisé à faire appel à un sous-traitant qu'il aura choisi pour réaliser tout ou partie des services. Le prestataire ne saura être en aucun cas tenu de notifier au client tout recours éventuel à un sous-traitant, ou tout changement ultérieur de sous-traitant.

9. Propriété intellectuelle

Sauf mention contraire précisée sur le contrat ou le devis, les parties conviennent expressément que le prestataire restera l'unique détenteur de tous les droits de propriété intellectuelle, tant patrimoniaux que moraux, portant sur les œuvres conçues ou créées, en tout ou en partie, dans le cadre de l'exécution de la mission lui ayant été confiée. Il en va de même de tous supports (documentation, fiches de présentation, syllabi et compendiums, œuvres littéraires et artistiques, etc.) créés antérieurement par le prestataire et utilisés dans le cadre de l'accomplissement de la mission lui ayant été confiée.

10. Résiliation-résolution aux torts d'un cocontractant

En cas de résiliation-résolution du contrat aux torts d'un cocontractant, il sera dû à l'autre une indemnité forfaitaire de trente (30) pourcents du prix total sans préjudice du paiement des prestations déjà exécutées pour lesquelles il n'existe aucun motif raisonnable de contestation.

11. Droit applicable et juridiction compétente

Le droit belge s'applique à tout ce qui n'a pas été explicitement convenu dans les présentes conditions.

Sauf poursuites en paiement, les parties s'engagent à tenter de résoudre par voie de médiation ou de conciliation judiciaire tout litige relatif à la validité, à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention.

Celle-ci débutera au plus tard quinze (15) jours francs après la demande de médiation ou de conciliation judiciaire notifiée par une partie à l'autre partie.

En cas de poursuites en paiement ou d'échec de la procédure de médiation ou de conciliation judiciaire, sont seuls compétents les tribunaux de l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon, sauf prescription légale impérative en sens contraire.

12. Changements de la convention

Tout changement des conventions spécifiques ou des présentes conditions générales devra faire l'objet d'un avenant écrit et signé par les parties.

13. Clause salvatrice

L'invalidité ou l'illégalité d'une des clauses de nos conditions générales n'entraîne aucunement une invalidité ou une nullité des autres clauses du contrat conclu entre les parties.

Au cas où la disposition incriminée affecterait la nature même des présentes conditions générales, chacune des parties s'efforcera de négocier immédiatement et de bonne foi une disposition valable d'un effet économique équivalent ou, à tout le moins, aussi proche que possible de l'effet de la disposition annulée.

14. Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Qu'est-ce que le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) ?



L'engagement d'Audacity SCS :

Audacity SCS respecte déjà ses obligations en tant que responsable du traitement des données, ou est en train de les mettre en œuvre. Nous possédons un socle solide de contrôles de sécurité et de confidentialité dès la conception et continuerons à apporter des améliorations jusqu'à l'échéance de mai 2018. Il incombera aux entreprises clientes d'implémenter ces améliorations et, s'il y a lieu, d'actualiser les règles et procédures correspondantes.

Il s'agit plus particulièrement des mesures techniques et organisationnelles – comme mentionné à l'art. 32 du Règlement Général sur la Protection des Données / General Data Protection Regulation (RGPD/GDPR) – qui ont pour objet de répondre aux exigences du règlement et de garantir la protection des droits de la personne concernée.

Le délégué à la protection des données ou DPO (Data Protection Officer) externe est Maison Lavoisier SPRL n° d'entreprise BE0675866504 dont le siège social est situé à l'avenue de l'exposition 224 à 1090 Jette.
Le DPO est le garant du respect de la réglementation au sein de l'entreprise et doit notamment :

informer et conseiller le responsable du traitement ou le sous-traitant ainsi que les employés ;
contrôler le respect du règlement, d'autres dispositions en matière de protection des données et des règles internes du responsable du traitement ou du sous-traitant ;
dispenser des conseils, sur demande, en ce qui concerne l'analyse d'impact relative à la protection des données et vérifier l'exécution de celle-ci.
Coopérer avec l'autorité de contrôle (CNIL) sur les questions relatives au traitement.

Pour se faire, sont désormais de cartographier l'ensemble des traitements relatifs aux données pour chaque finalité et sous-finalité identifiées renseigner les mentions obligatoires détaillées à l'article 30 du RGPD :

- Les systèmes d'exploitations et logiciels utilisés sont Windows X de Microsoft, Office 365 de Microsoft (Excel, Word, One Note, Power Point), les outils Apple disponibles sur iPhone, Adobe
 - https://www.google.com/intl/fr_be/cloud/security/gdpr/
 - <https://www.microsoft.com/fr-fr/TrustCenter/privacy/gdpr/solutions>
 - <https://www.apple.com/befr/privacy/approach-to-privacy/>
 - https://www.android.com/intl/fr_fr/enterprise/data-protection/
 - https://www.adobe.com/lu_fr/privacy/general-data-protection-regulation.html
- Les seules données collectées sont des données liées aux emails reçus et envoyé à partir du système d'email Outlook 365 ou système d'email propriétaire hébergé auprès de la société OVH :
<https://www.ovh.com/fr/support/mentions-legales/>

SAS au capital de 10 069 020 €

RCS Lille Métropole 424 761 419 00045

Code APE 2620Z

N° TVA : FR 22 424 761 419

Siège social : 2 rue Kellermann - 59100 Roubaix - France

Directeur de la publication : Octave KLABA

Président : Henryk KLABA

Directeur général : Miroslaw KLABA

Directeur général délégué : Octave KLABA

Directeur général délégué : Halina KLABA

- Dont la politique de protection des données est disponible sur leur site :
<https://www.ovh.com/fr/protection-donnees-personnelles/> dont voici un extrait « OVH s'engage à se conformer aux obligations lui incombant en vertu des réglementations suscitées et, particulièrement, du Règlement général sur la protection des données (RGPD). C'est notamment grâce à cet engagement de conformité que les clients d'OVH sont également en mesure de respecter une partie de leurs obligations réglementaires. Nous encourageons vivement l'ensemble de nos clients à être particulièrement vigilant sur ces aspects de conformité. »
- La sécurité est assurée par OVH dans les mesure suivantes :
<https://www.ovh.com/fr/protection-donnees-personnelles/securite.xml>
- Les données à caractère personnelles des clients ou membre du personnels ne sont aucunement conservées ou cédées, transmises à des tiers à l'exceptions des données suivantes :
 - Toute email ou adresse email est uniquement conservé pour des besoins de contact au sujet des ateliers ou promotions quant à l'activité de la société. Elles seront automatiquement détruites après 10 ans sans aucun préjudice pour les clients ou contact quelconques d'Audacity SCS.

- Les données peuvent également être conservées pour des raisons d'archivage légale quant aux autorités telles que la TVA, l'ONSS ou encore toute autorité européenne, belge, ou régionale.
- Ces données sont conservées sur OVH ou Google drive et donc protégées au niveau de la sécurité par ces organisations
- Au niveau de l'accès à ses données par Audacity SCS, l'accès est limité à SAID MELLOULI gérant et protégé par des identifiants et mots de passes uniques dotés de clés puissantes validées par Microsoft ou Google ou Apple ou OVH selon les systèmes utilisés.

<https://www.ovh.com/fr/protection-donnees-personnelles/securite.xml>

- Le traitement des données à caractère personnel est "**adapté, pertinent et limité**" au strict nécessaire requis par leurs traitements.

La durée d'archivage des données à caractère personnel est limitée au strict minimum.

Les données à caractère personnel sont exactes et **à jour**.

Les données à caractère personnel sont protégées contre tout accès non autorisé, traitement illégal et pertes. **L'utilisation de pseudonymes et de cryptage** des données est de mise.

- Les données traitées sont uniquement pour des raisons et des besoins de l'activité et en aucun cas il est possible de faire un lien entre la personne et un document la concernant comme par exemple lors de l'identification des drivers du coaché
- Toute personne concernée a le droit de recevoir une copie de ses données, de les rectifier, de les contester, et de **les effacer**.
- Pour toute demande envoyez un email à : contact@maisonlavoisier.com et/ou à contact@audacitycoach.com